

angelots, tentent en vain de donner à l'ensemble un air plus sérieux.

Les apothicaires Perrier sont installés à Mâcon, d'après Léonce Lex<sup>(9)</sup> depuis 1650. Le premier arrivé était le fils d'un apothicaire de Paray-le-Monial. Le musée de Mâcon possède trois tableaux qui lui ont été vendus en 1910 par la petite-fille de Pierre Batilliat, Julie. Celle-ci hébergée dans une maison de bienfaisance à Paris et sans ressources a été obligée de demander des secours à la Mairie de Mâcon. Les très beaux tableaux, peints en 1754 par un peintre mâconnais, Arnaud Vincent de Montpetit<sup>(10)</sup> représentent Jacques Perrier, 70 ans, son fils, Jacques Aubin, 40 ans et sa belle-fille, 33 ans et 4 mois. Jacques Aubin était le grand-père de Catherine Louise, future Madame Batilliat.

## V - BATILLIAT, PHARMACIEN D'OFFICINE.

Pierre Batilliat, le 26 septembre 1814, épouse Catherine Perrier, la fille de son associé Jean Baptiste Perrier, veuf. Pierre est toujours pharmacien major.

Le jeune ménage aura deux enfants : Jean Sisoï le 6 juin 1815 et Claudine Thérèse le 7 octobre 1817. Pierre aurait dû normalement recevoir son diplôme de l'École supérieure de Pharmacie de Paris où il a fait de brillantes études, mais il effectue une démarche moins onéreuse en le sollicitant du Jury médical départemental auquel appartenait son beau-père. Il le remplacera jusqu'à sa mort dans cet organisme, disparu en 1840, chargé de nommer, après examen, les pharmaciens, médecins, sages-femmes, herboristes, désireux de s'installer dans le département. C'était une fonction plutôt honorifique, qui se transmettait entre membres d'une famille. Après un petit examen, dont la copie porte les deux noms de Batilliat et Perrier, Pierre Batilliat est déclaré, le 11 octobre 1816, « pharmacien selon les formes nouvelles ». Frais émoulu de l'École, il applique à la lettre les excellents préceptes qui lui ont été inculqués. La thériaque et les autres électuaires (médicaments désuets) vantés par ses prédécesseurs Perrier sont bien éloignés de ses préoccupations, essentiellement portées vers la science de l'avenir. C'est une évolution très importante dans l'histoire de la pharmacie, à laquelle il nous a paru utile de consacrer un chapitre à la fin de cet article.

En plus de son travail de pharmacien d'officine, il a un laboratoire où il pratique les analyses biologiques courantes. En même temps il effectue celles qui concernent ses charges « d'essayeur des métiers d'or et d'argent », d'« essayeur du bureau des garanties », de « Membre du Comité de salubrité publique » et celles nécessaires à ses recherches personnelles de chimiste et de minéralogiste. Il est aussi « maître de stage », fonction certainement très absorbante pour un homme aussi consciencieux. On lui compte au moins seize stagiaires, dont il a supervisé les trois ans de stage, dont Tony Lacroix, son jeune frère Philibert Antoine et son fils Jean Sisoï.

Le stage de celui-ci sera très mouvementé et se prolongera sept années. Il sera entrecoupé de deux embarquements dans la marine marchande, l'un en 1833 sur l'«Indien» pour Calcutta et les Indes orientales, l'autre en 1838 sur l'Alcyon pour Saint-Domingue. En effet dans cette île son oncle Fressinet avait des propriétés provenant de sa femme. Ces voyages seront suivis d'un engagement volontaire en 1840 comme cuirassier, puis comme chasseur d'Afrique en Algérie. Il obtiendra enfin son diplôme le 27 septembre 1847, juste à temps pour pouvoir remplacer son père, malade, pour peu de temps hélas ! comme nous allons le voir.

## VI – BATILLAT, HOMME PUBLIC.

Le 27 août 1837, en tant que Conseiller municipal et Président de la Commission scolaire, il présente au Conseil municipal un rapport où il demande à ses collègues de voter les crédits nécessaires pour améliorer les conditions matérielles des élèves et des professeurs du Collège. Il dénonce l'insuffisance notoire de l'enseignement et espère ainsi une « résurrection » du Collège et sa possible transformation en Collège royal, ce qui sera obtenu par Lamartine en 1843. Il a sans doute eu l'occasion de déplorer la mauvaise qualité de l'enseignement au moment de la scolarité de son fils, plus tard élu Président de l'association des Anciens Élèves.

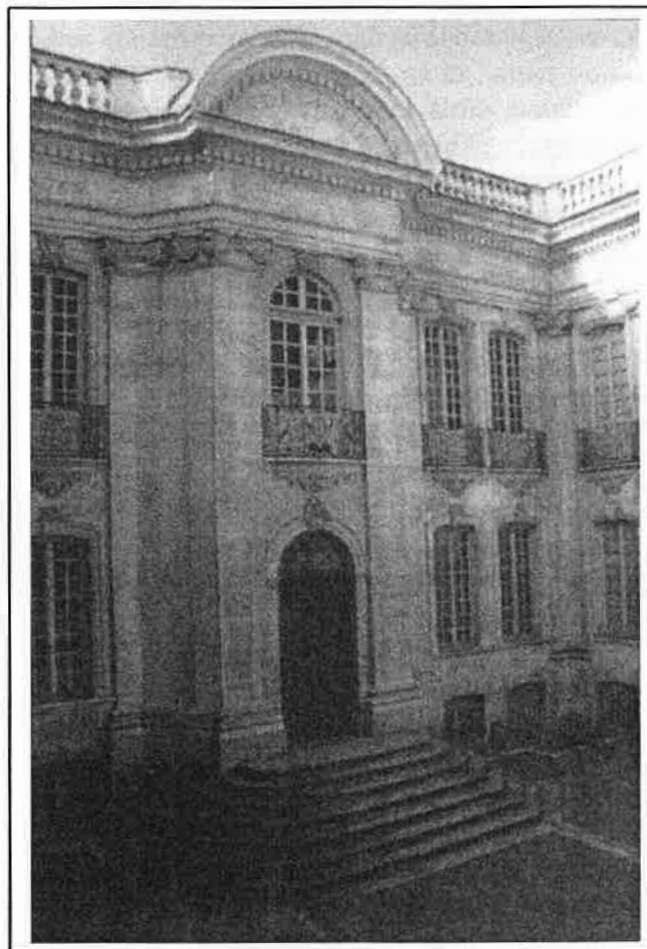
De 1845 à 1847, il accepte des fonctions rémunérées par la commune. Elles consistent dans le dépouillement et le classement des archives communales, travail qui lui rapportera 89, puis 225 francs.

Il participe donc activement à la vie mâconnaise, à la vie politique aussi, particulièrement mouvementée pendant ce premier tiers du XIXe siècle. Il affirme ses convictions républicaines en participant aux journées révolutionnaires de juillet 1830, provoquées par la décision du roi Charles X de prendre les « Ordonnances de Juillet » très impopulaires. En effet Pierre Batilliat fait partie de la « Commission provisoire » ou « Administration centrale provisoire »<sup>(11)</sup> destinée à remplacer temporairement le Préfet Monsieur de Puyssaigne, en attendant l'arrivée de son remplaçant. Cette commission était composée d'un certain nombre de citoyens élus qui « se réunirent et jurèrent de défendre la liberté ». Cette commission fut éphémère, puisqu'elle siégea du 2 au 15 août. En faisaient partie avec lui des négociants, Caire, Bonnet-Rivet, Charvey-Vani ; des hommes de loi, Pellorce, Saclier, Crozet, Meunier ; des militaires en retraite, Mure, Vessilier. Le président en était M. Tondu, et le secrétaire M. Boullay.

## VII - DISCOURS SUR LA CHIMIE A L'ACADEMIE DE MACON

Le 23 janvier 1821, à 33 ans il entre à l'Académie de Mâcon. Dès lors, il collabore activement à son fonctionnement. Nombreuses sont les communications qu'il y donne : une vingtaine, en plus de son discours de réception, dont certaines occupent plusieurs pages des « Annales ». Il occupe pendant plusieurs années les fonctions de secrétaire adjoint, de 1824 à 1832 ; il est longtemps le « conservateur des collections », de 1832 à 1839. Il fonde un petit musée qu'il propose d'appeler « minéralogie et fossiles ».

Grâce à ses dons d'échantillons minéralogiques et paléontologiques, de médailles et d'objets archéologiques, et à ceux des membres correspondants du département auxquels il s'adresse, les éléments d'un petit musée sont ainsi réunis. Ils sont remis à la ville en 1829 après constitution d'un catalogue qui énumère : sept tableaux, deux dessins, vingt-deux objets archéologiques, mille neuf cent soixante deux médailles et monnaies, et de nombreux échantillons minéralogiques. Ce sera l'ébauche de l'actuel Musée des Ursulines.



Hôtel de Senecé, siège de la Société des Arts, Sciences, Belles Lettres de l'Agriculture et de l'encouragement aux biens, créée en 1805, devenue l'ACADÉMIE de MÂCON.